



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 15485

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des Comptes concernant « Sciences po ». « La politique d'investissement de cette école, notamment en matière immobilière, a été financée par emprunts ». « Le niveau d'endettement de la FNSP s'établit à plus de 53 millions d'euros au 31 décembre 2010, montant qui entre dans la dette publique ». En conséquence, il lui demande son sentiment sur cette situation.

Texte de la réponse

Le ministère précise que la Fondation nationale des sciences politiques qui est de statut privé a mené une stratégie financière non contrôlée jusqu'à présent par l'Etat. Cette situation a été encouragée de 2009 à 2012 par un dialogue contractuel faussé du fait d'une intervention directe des plus hautes autorités de l'Etat en vue de soutenir les projets de l'ancienne direction. Les observations de la Cour des comptes appellent désormais un renforcement nécessaire du rôle de l'Etat et le respect des procédures de consultation et de validation par les instances de gouvernance de la fondation et de l'IEP.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15485

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 318

Réponse publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 5020